

### **LA VILLE DE METZ**

Agglomération de 300 000 habitants, située à 1h22 en TGV de Paris (320 km), la ville de Metz est très ancienne (prononcer messe !). De nombreux bâtiments historiques, jardins, places et placettes, espaces verts ; des promenades le long des quais de la Moselle et de la Seille, un plan d'eau où s'amarrent les bateaux, Metz, ville lumière, c'est 3000 ans d'histoire, une vie culturelle intense et un environnement exceptionnel.

<http://tourisme.mairie-metz.fr/francais/frameset.html>

### **L'ACCÈS**

#### **Accès en train, hors Région :**

Paris Gare de l'Est / Metz Ville : 1 heure 22 minutes en TGV

Strasbourg / Metz Ville : 1 heure 30 environ

Reims / Lorraine TGV : 50 minutes environ

Charleville Mézières / Metz Ville : 2 heures environ

<http://www.voyages-sncf.com>

- **Accès en train, en Région :**

TER fréquents sur toutes les destinations. Tarif Métrolor très avantageux (offert par la Région Lorraine)

- **Accès depuis la Gare LORRAINE TGV :**

Navettes rejoignant la Gare de Metz Ville en 35 minutes environ

- **Accès depuis la Gare de Metz :**

A pied : compter environ 20 minutes, 15 minutes pour les marcheurs véloces !

- **En bus, réseau TCRM :**

- Minibus ligne A direction Préfecture → **arrêt En Fournirue**

- Minibus ligne B direction Préfecture → **arrêt Saint Jacques**

- Bus lignes 3 - direction Woippy

- 5 – 25 – direction Jussy ou Moulin Préville

- 9 – 29 – direction Jean Bauchez ou Devant-les-Ponts

- 11 – direction Saint Eloy

- **Arrêt Saint-Jacques**

- **Accès en voiture :**

Le CEFEDEM ne possède pas de parking

Rejoindre l'A31 et prendre la sortie 33 : Metz Nord

Se garer au parking Saint Jacques.

• **Adresse postale :**

CEFEDEM de Lorraine  
2 rue du Paradis  
BP 24081  
57040 METZ CEDEX 1

• **tél :** 03 87 74 28 38  
06 32 65 98 31

• **fax :** 03 87 36 75 79

• **mail :** [contact@cefedem-lorraine.fr](mailto:contact@cefedem-lorraine.fr)

• **site internet :** [www.cefedem-lorraine.fr](http://www.cefedem-lorraine.fr)

***LES LOCAUX***

Les locaux du CEFEDEM de Lorraine se trouvent au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole, sur deux étages.

L'accès s'effectue par l'entrée principale du Conservatoire.

Le CEFEDEM dispose d'une bibliothèque (partitions, livres, disques, mémoires des anciens étudiants et comptes-rendus de projets musicaux) d'une salle de réunion, d'un studio d'enregistrement et d'une salle informatique, connectée à Internet, permettant aux étudiants de travailler. Équipé d'un réfrigérateur et d'un four micro-ondes, un foyer, accessible aux étudiants, est idéal pour se restaurer sur place.

Le secrétariat et la direction du CEFEDEM de Lorraine se trouvent au même endroit, permettant aux étudiants un contact régulier entre les promotions en formation et l'équipe administrative et pédagogique de la structure.

***Horaires d'ouverture du Secrétariat du CEFEDEM de Lorraine :***

***Du lundi au jeudi : de 9h à 12h45 et de 14h à 18h***

***Le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h***

Les cours ont lieu dans les locaux du Conservatoire.

Les salles Maujean et Poulenc (sous réserve), équipées de piano et de matériel Hi-Fi, sont exclusivement réservées aux étudiants du CEFEDEM les lundis et mardis de 8h à 20h et la salle Maujean, les mercredis et jeudis matins de 8h à 12h30, pendant les périodes de formation. Cf. le planning remis à la rentrée.

Les étudiants du CEFEDEM ont accès à la Bibliothèque, aux salles de cours, à l'Auditorium du Conservatoire dans le cadre de leurs concerts, au même titre et dans les mêmes conditions que les élèves du Conservatoire pour leur travaux personnels, ceci dans le respect des horaires d'ouverture et du règlement du Conservatoire. Les horaires d'ouverture leur permettent de travailler en dehors des heures de cours.

***Horaires d'ouverture du Conservatoire de Metz :***

Du lundi au jeudi : de 7h45 à 22h

Du vendredi au dimanche : de 7h45 à 20h

Pendant les vacances scolaires : de 8h à 20h

<http://conservatoire.metzmetropole.fr/>

SE LOGER, SE DÉPLACER, SORTIR...

### **Se loger :**

Foyer Carrefour (19,15 €/personne/nuit en chambre 2 lits et 22 € en chambre individuelle petit-déjeuner et draps compris)

6 rue Marchant

57000 Metz

tel : 03 87 75 07 26

[ascarrefour@wanadoo.fr](mailto:ascarrefour@wanadoo.fr)

<http://www.carrefour-metz.asso.fr>

Auberge de jeunesse (A.J.M) (15,70 €/nuit avec draps et petit-déjeuner compris)

1 allée Metz Plage

57000 Metz

tel : 03 87 30 44 02

[contact@ajmetz.fr](mailto:contact@ajmetz.fr)

Pour la location d'un studio à Metz Centre Ville, compter entre 330 et 360 € de loyer par mois. Éviter les listes de logements vendues par certaines agences qui ne vous garantissent pas que les logements proposés sont disponibles.

### **Se déplacer :**

Les déplacements les plus aisés se font à pied. Pour des trajets plus longs, le réseau d'autobus est dense, rapide et fréquent. Il est possible de louer des vélos.

En Centre Ville, se déplacer en voiture prend plus de temps que de le faire à pied !

<http://www.tcrm-metz.fr/>

### **Sortir :**

La carte étudiante délivrée par le CEFEDEM de Lorraine donne accès à différentes manifestations et lieux culturels au tarif réduit étudiant. L'entrée est gratuite à tous les spectacles de l'Arsenal pour les étudiants du CEFEDEM de Lorraine. Le service « animation » du Conservatoire peut également vous renseigner.

**Office de Tourisme de Metz Cathédrale :** constitue un véritable centre de ressources et d'informations pratiques utiles aux touristes mais aussi aux nouveaux arrivants sur Metz. (plans de ville, transports en commun, guide d'accueil du nouveau messins...)

2 place d'Armes

BP 80367

57007 Metz Cedex 1

tel : 03 87 55 53 76

fax : 03 87 36 59 43

[tourisme@ot.mairie-metz.fr](mailto:tourisme@ot.mairie-metz.fr)

<http://tourisme.mairie-metz.fr>

## Musées :

<b>Musée de la Cour d'Or</b>
2 rue du Haut Poirier
57000 Metz
tel : 03 87 68 25 00
<a href="http://musees.ca2m.com/">http://musees.ca2m.com/</a>

## **Centre Pompidou-Metz**

1, parvis des Droits de l'Homme  
57020 METZ France  
03 87 15 39 39  
[www.centrepompidou-metz.fr](http://www.centrepompidou-metz.fr)

## Salles de spectacles :

### **Arsenal**

(programmation généraliste)  
Avenue Ney  
57000 Metz  
tel : 03 87 74 16 16  
<http://www.arsenal.fr>

### **Les Trinitaires**

(programmation musiques actuelles)  
10-12 rue des trinitaires  
57000 Metz  
tel : 03 87 75 04 96  
<http://www.lestrinitaires.com>

### **Théâtre du Saulcy**

(programmation théâtrale contemporaine)  
Ile du Saulcy – BP 80794  
57000 Metz  
tel : 03 87 31 57 77  
[http://www.univ-metz.fr/culture\\_sport/scac/theatre.html](http://www.univ-metz.fr/culture_sport/scac/theatre.html)

### **Opéra Théâtre**

(programmation : Opéras, Comédies, Ballets, Dramatiques, Opérettes...)  
Place de la Comédie  
57000 Metz  
tel : 03 87 65 73 11  
<http://opera.ca2m.com/>

### **Les Arènes**

(événements sportifs et manifestations artistiques, à l'échelle nationale et internationale)  
5 avenue Louis le Débonnaire  
57000 Metz  
tel : 03 87 62 93 60  
<http://www.arenas-de-metz.com>

## **CONCOURS ET EXAMENS D'ENTREE**

### **Deux sessions seront organisées chaque année :**

- **Session de juin-juillet :** début de la formation en septembre pendant quatre semestres.
- **Session de janvier-février :** début de la formation en février pendant quatre semestres. N.B. : cette session permettra aux étudiants inscrits en DNSPM de commencer la formation sans attendre la rentrée universitaire suivante.

**Cette année le concours (Formation initiale) ou l'examen d'entrée (Formation continue) se déroulera fin août début septembre.**

Les **épreuves écrites** auront lieu sous réserve de la date de convocation le **mardi 30 août 2011** au Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz. Le rendez-vous est

fixé à 8h30 dans l'auditorium du Conservatoire. La convocation aux épreuves orales sera affichée dans le Hall du Conservatoire le soir de ces épreuves.

Les **épreuves orales** se tiendront **du lundi 5 au samedi 10 septembre 2011**. La convocation affichée vous indiquera la date vous concernant.

Les **résultats** seront communiqués par voix d'affichage à l'issue de la délibération du jury, et par téléphone à partir du lundi suivant.

**Les candidats non reçus** pourront avoir un entretien téléphonique avec Madame Noémie ROBIDAS, nouvelle directrice du CEFEDEM de Lorraine, aux jours et heures affichés en même temps que les résultats.

Pour les candidats reçus, les cours débuteront au début du mois d'octobre.

### **LA FORMATION**

Formation :	Durée :	Nombre de semestres :	Jours des cours :
Initiale <b>sans</b> DNSPM	900h	4	Lundis et mardis toute la journée, quelques week-end et pendant une partie des congés scolaires zone A *
Initiale <b>en complément</b> du DNSPM	500h environ	4	Lundis toute la journée, quelques week-end et pendant une partie des congés scolaires zone A *
Continue	900h	Plan individuel	Lundis toute la journée, quelques week-end et pendant une partie des congés scolaires zone A *

#### **N.B. :**

- Pour toutes les formations : Le perfectionnement (pour les formations sans DNSPM), les tutorats et les travaux personnels s'organisent en plus de ces périodes.
- Un plan individuel de formation est élaboré avec l'étudiant ou le stagiaire pour tenir compte de son parcours et notamment de la valorisation des acquis antérieurs et s'assurer qu'il puisse concilier ses études (formation initiale) ou ses obligations professionnelles, artistiques et familiales (formation continue).
- Pour la formation initiale en complément d'un DNSPM, l'obtention de ce diplôme valide les Unités d'Enseignement 1 et 2 de la formation au DE.

#### **Journée d'accueil :**

Lors de la journée d'accueil, le **lundi 26 septembre**, les étudiants reçoivent une documentation complète sur le contenu et l'organisation de la formation :

- Règlement des études et règlement intérieur
- calendrier de la formation avec les échéances
- planning complet des cours, des stages et des projets de l'année universitaire
- contrats d'étude
- ...

**L'étudiant est acteur de sa formation**, il organise de façon autonome son travail personnel et ses rendez-vous pour le tutorat et le perfectionnement.

***Tutorat :***

L'étudiant propose à la directrice du CEFEDEM ou à son représentant le choix de son premier tuteur en fonction des critères qui lui sont indiqués.

***Perfectionnement :***

Comme pour le tutorat, l'étudiant propose à la directrice du CEFEDEM ou à son représentant le choix de son professeur de perfectionnement en fonction des critères qui lui sont indiqués.

***VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE et DE sur épreuve******V.A.E. :***

Les personnes qui souhaitent obtenir leur diplôme d'État par la valorisation des acquis de l'expérience suivent les modalités suivantes :

1. Dépôt du dossier de recevabilité (à demander au CEFEDEM de Lorraine à partir d'octobre 2011)
2. Réunion d'information et de conseils
3. Entretien d'aide à l'élaboration du dossier
4. Dépôt du dossier de demande de VAE
5. Examen devant un jury

N.B. : Les modalités détaillées pourront être téléchargées sur le site du CEFEDEM à partir du mois d'octobre 2011.

***Ex-D.E. sur épreuve :***

Le D.E. sur épreuve autrefois organisé par les DRAC est remplacé par de nouvelles modalités : cf. article 9 de l'arrêté du 5 mai 2011. (« au vu de l'expérience professionnelle ou du parcours de formation »).

Les modalités sont les suivantes :

1. Dépôt d'une demande auprès du CEFEDEM de Lorraine à télécharger sur le site
2. Entretien
3. Décision d'une Commission d'autoriser ou non à passer les épreuves terminales de CEFEDEM sans suivre la formation
4. Épreuves terminales
5. Obtention du diplôme ou non en fonction des résultats obtenus